

Concevoir son D.U.E.R.P

Version distancielle



Objectifs pédagogiques

- Connaitre les obligations réglementaires autour du DUERP,
- Comprendre les enjeux internes de la prévention des risques professionnels,
- Maîtriser les méthodes et outils permettant :
 - De définir des unités de travail,
 - De lister et analyser les risques professionnels,
 - De construire un plan d'actions de prévention des risques,
- Savoir rédiger un DUERP conforme et cohérent avec la situation de l'établissement,
- Savoir mettre à jour le DUERP de manière régulière et réactive.

Programme général

Première session : Partie théorique (60%)

- La définition du mot « risque »
- La notion de « risque professionnel »,
- Le cadre réglementaire,
- Le processus de réalisation d'un DUERP,
- L'identification des unités de travail,
- Les différents risques professionnels :
 - La méthode de qualification des risques,
 - Les 3 niveaux de gestion des risques professionnels : primaire, secondaire, tertiaire,
- La rédaction du DUERP : fond et forme,
- Le risque psychosocial : facteurs de risques et méthodes d'évaluation,
- La diffusion du DUERP et la sensibilisation des professionnels,
- La réévaluation des risques et la mise à jour du DUERP.

Important : les participants doivent réaliser un (ou plusieurs) exercice(s) intersession(s) au choix, en cohérence avec la situation de leur structure

- Animation de groupes d'analyse des risques professionnels pour chaque unité de travail
- Construction d'un PAPRIPACT conforme à la réglementation
- Analyse des accidents du travail des 12 derniers mois et mise à jour du DUERP
- Construction et déploiement d'un dispositif d'analyse des risques psycho-sociaux

Deuxième session : Retour d'expérience (40%) Étude de cas concrète

- Retour d'expérience de l'exercice intersession
 - Analyse des documents rédigés
 - Identification des facilités et difficultés rencontrées
 - Réponses aux questions

Durée : 7 heures, composées de 2 demi-journées (4h d'approche théorique puis 3h de retour d'expérience à la suite de l'intersession)

Public cible : professionnels en charge de la conception et de la mise à jour du DUERP

Prérequis : aucun

Formation accessible aux personnes en situation de handicap, sous conditions d'aménagements utiles à la compensation du (ou des) handicap(s) du participant.

Merci de préciser vos besoins dès le premier contact.

Modalités :

- Formation modulable, déployable en distanciel (synchrone)
- Groupe de 8 apprenants maximum.

Approche pédagogique :

- Exposé et questionnement didactique,
- Exercice intersession pour application concrète des savoirs acquis.

Évaluation : Quiz et exercice intersession

Tarif : 1550 € HT

Éligible aux **financements publics**



Contact

Mme Sylvie HENRY-ESPARGILLERE
06 13 77 96 73
sylvie@conseilqualite.com

Concevoir son D.U.E.R.P

Version présentielle



Objectifs pédagogiques

- Connaitre les obligations réglementaires autour du DUERP,
- Comprendre les enjeux internes de la prévention des risques professionnels,
- Maîtriser les méthodes et outils permettant :
 - De définir des unités de travail,
 - De lister et analyser les risques professionnels,
 - De construire un plan d'actions de prévention des risques,
- Savoir rédiger un DUERP conforme et cohérent avec la situation de l'établissement,
- Savoir mettre à jour le DUERP de manière régulière et réactive.

Programme général

Partie théorique (50%)

- La définition du mot « risque »
- La notion de « risque professionnel »,
- Le cadre réglementaire,
- Le processus de réalisation d'un DUERP,
- L'identification des unités de travail,
- Les différents risques professionnels :
 - La méthode de qualification des risques,
 - Les 3 niveaux de gestion des risques professionnels : primaire, secondaire, tertiaire,
- La rédaction du DUERP : fond et forme,
- Le risque psychosocial : facteurs de risques et méthodes d'évaluation,
- La diffusion du DUERP et la sensibilisation des professionnels,
- La réévaluation des risques et la mise à jour du DUERP.

Partie pratique (50%)

L'étude de cas est construite selon vos besoins

Exemples d'étude de cas :

- Analyse du DUERP de l'établissement > présentation du plan à l'équipe de direction : préparation et jeu de rôle,
- Conception du DUERP de l'établissement > Présentation du plan de conception au CSE : préparation et jeu de rôle.

Durée : 14 heures (2 jours consécutifs)
Formation modulable

Public cible : professionnels en charge de la conception et de la mise à jour du DUERP

Prérequis : aucun

Formation accessible aux personnes en situation de handicap, sous conditions d'aménagements utiles à la compensation du (ou des) handicap(s) du participant.

Merci de préciser vos besoins dès le premier contact.

Modalités :

- Formation modulable, déployable en présentiel (dans vos locaux)
- Groupe de 10 apprenants maximum.

Approche pédagogique :

- Exposé et questionnement didactique,
- Étude de cas : amélioration du DUERP de l'établissement ou rédaction d'un plan de conception (si aucun DUERP) pour application concrète des savoirs acquis

Évaluation : Quiz et étude de cas

Tarif : 2 600 € HT
(hors frais de déplacement)

Eligible aux **financements publics**

Contact



Mme Sylvie HENRY-ESPARGILLERE
06 13 77 96 73
sylvie@conseilqualite.com